

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., Le Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 2 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23-313 - Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.- 3 mois Fr. 11.- 6 mois Fr. 22.- 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (Le Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

UNE BOUFFÉE D'AMÉRIQUE

Notre collaborateur Raymond Spira revient du Canada, où il a passé quelques semaines. Mais plutôt que de nous ramener une relation de l'Exposition universelle de Montréal, dont tant d'articles ont déjà abondamment parlé ces temps, R. Spira a préféré s'attacher à la description du Québec et des problèmes de cette « Nouvelle France » si peu connue ici. Nous entamons aujourd'hui la publication de l'original reportage qu'il nous rapporte de là-bas.

I

J'ai, comme beaucoup d'autres cet été, découvert l'Amérique du côté de Montréal et de son expo. En traduction française. Mais, Montréal, c'est le Québec. Et le Québec, ça n'est qu'un peu le Canada. Première évidence: on est ici Québécois avant de se sentir Canadien. Cela crève les yeux, sitôt passées les interminables formalités de l'aéroport et lâché en liberté sur l'imposante autoroute qui mène de Dorval à Montréal.

C'est vrai. Au Canada, il y a les « Anglais » et il y a « nous autres ».

« Le monde sont drôle »

L'espace. Le Canada, c'est deux cent quarante et une fois la Suisse. Et vingt millions d'habitants qui se courent après. Beaucoup trop grand. On se rabat sur le Québec, en se promettant de voir le reste une autre fois. Pourtant, la Belle Province, c'est encore trente-sept fois l'Helvétie. Et cinq millions de « nous autres » qui se prèlassent là-dedans.

Le Canadien français, toute une histoire. En apparence, rien d'exotique. Plutôt petit, brun, trapu. Origines françaises, pour la plupart, avec de vieux noms qui fleurent bon la Touraine, le Poitou ou la Normandie. Un peuple de paysans, encore mal habitué à la vie des villes. Un peu lent, cordial, merveilleusement accueillant.

De grosses voitures pleines de chromes, à changements de vitesses automatiques. D'immenses centres d'achats où sont regroupés plusieurs dizaines de boutiques et deux ou trois supermarchés. Une affolante variété de produits alimentaires qu'on mange avec bonne conscience, sans trop savoir que les deux tiers de l'humanité sont sous-alimentés. Des petites maisons de briques rouges sur un étage et leur immuable galerie de bois peinte en blanc. Des télévisions portatives et des transistors un peu partout. Des petits « juke-boxes » individuels sur chaque table des restaurants bon marché. Avec ça, une disci-

pline exemplaire sur les routes, et une indifférence totale pour tout ce qui peut bien se passer, là-bas, en Europe, au Vietnam ou au Moyen-Orient...

Voilà pour le premier coup d'œil. Quand ils se mettent à parler, on passe successivement de l'incrédulité à la stupéfaction, et de la stupéfaction à une hilarité mal réprimée.

En principe, les Québécois parlent français. Enfin, une sorte. Il y a d'abord l'accent. Quelque chose comme celui des paysans normands, avec une forte tendance à tirer sur le « a », souvent archaïques. Tout est affaire souvent acaïques. Tout est affaire d'habitude d'ailleurs, et l'on s'y met très vite. Là-bas, « le monde sont drôle », comme l'explique la sympathique Clémence Desrochers dans sa « boîte à chansons ». Il faut se méfier pourtant des anglicismes qui se glissent partout avec une insidieuse impudeur, comme chez nous les germanismes.

Naturellement, il arrive qu'on sursaute. Par exemple, lorsqu'on découvre au gré des enseignes: tabagie (débit de tabacs), tabaconiste (marchand de tabac), chars usagés (voitures d'occasion) ou optométriste (opticien)... Mais le verbe « magasiner » ne vaut-il pas mieux que notre « shopping » ? Et si ce que nous appelons ici une « action » devient au Québec une « aubaine », une motocyclette un « bicycle » et un plateau un « cabaret », n'est-ce pas d'un français aussi pur que le nôtre qu'il s'agit ?

La langue assimilée, il faut encore s'initier aux monnaies et aux mesures. Un dollar se dit une « piastre » et un cent un « sou », de sorte que nos « dix sous » ne sont là-bas qu'un dixième de dollar alors qu'ici ils valent un demi-franc, ce qui fait qu'un dollar valant quatre de nos francs dix sous font quarante centimes au Canada pour cinquante en Suisse... Etant devenu ainsi un as du calcul mental, vous apprendrez vite que le lait se débite en « pintes », le « gasoil » (essence) en « gallons » et le tissu à

la « verge » (un yard). Il s'ensuit que ce que nous appelons ici une grande vente de blanc au mètre devient, au Québec, un « grand écoulement de blanc à la verge », cependant qu'une « vente » correspond à ce que nous appelons des « soldes »...

A la recherche d'une Histoire

Mais un peuple ne se réduit pas à ce genre d'anecdotes.

Ce qui frappe, de prime abord, et c'est là que le Québécois devient un Américain, c'est ce qu'on pourrait appeler le complexe des gens sans Histoire.

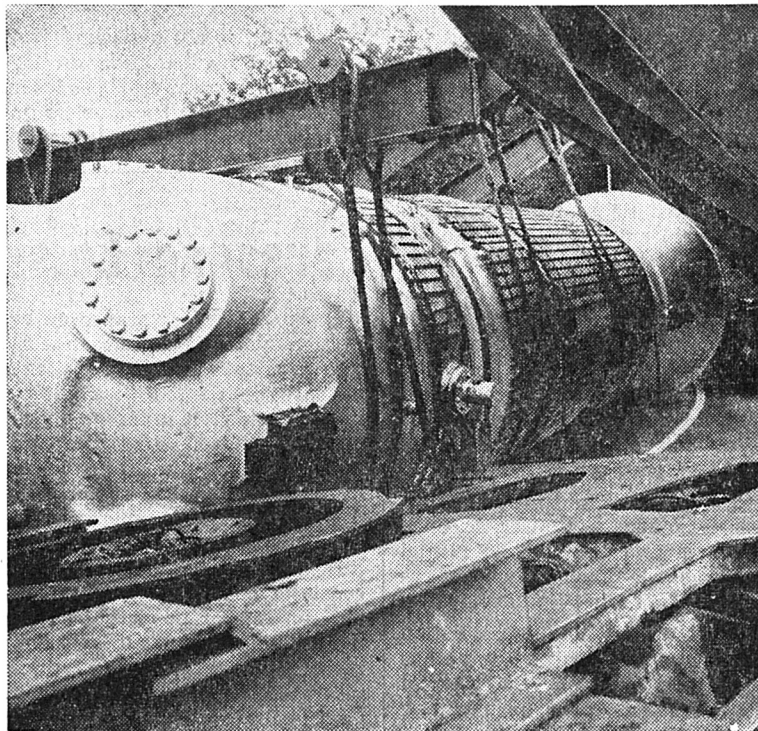
Dans notre bonne vieille Europe, on ne peut pas faire un pas sans se heurter à quelque illustre vestige qui remonte à je ne sais combien de siècles avant Jésus-Christ. Nous avons appris à distinguer naturellement entre l'antique et le médiéval, entre les styles et les traditions. Nous sommes formés à relier entre elles les œuvres du passé et du présent, en les considérant comme des étapes d'une même civilisation. C'est le « poids de l'Histoire », comme on dit, et c'est parfois encombrant.

Rien de cela en Amérique du Nord, et c'est ce qui fait, brutalement, de l'expression « Nouveau Monde » une réalité qu'on ressent presque physiquement. On s'aperçoit vite, alors, que le Canadien français est tout autre chose qu'un Européen un peu « typé ». De même, bien entendu, que le Canadien anglophone ou l'habitant des Etats-Unis. Toute sa forme de pensée est différente. Tout le système d'allusions et de références qui nous est habituel, tous les signes latents ou manifestes de ce que, faute de mieux, j'appellerai notre culture, qui font qu'en trente secondes nous sentons le contact avec les gens que nous rencontrons à Prague, à Florence ou à Paris, tout cela disparaît sitôt foulé le sol américain.

L'Histoire commence au XVI^e siècle, et à vrai dire plutôt au XVII^e siècle. De ce qu'elle fut auparavant, je n'en ai vu les signes tangibles que dans l'émouvant pavillon des Indiens du Canada, à l'Exposition universelle, qui relate sobrement la tragédie des indigènes privés de leurs territoires. Pour le reste, on sait que les traces de la civilisation indienne d'Amérique du Nord sont infimes et à la seule portée des spécialistes.

(A suivre) Raymond SPIRA.

Liestal: spectaculaire accident



La route Liestal-Balsthal a été bloquée lundi matin par une génératrice géante qui devait être transportée de Bâle à l'usine atomique de Beznau (AG). A la sortie de Waldenbourg, dans un virage étroit, la génératrice géante, pesant 139 tonnes, est tombée sur la route. Une roue du camion a démolie partiellement la balustrade d'un pont. Le convoi, d'un poids total de 240 tonnes, a donc bloqué toute la route, de sorte que le tronçon Liestal-Balsthal a dû être fermé. Notre photo: la génératrice bloquant la route.

NOUVELLES SUISSES

Lucerne: L'affaire des faux tableaux

Se référant à une importante documentation, M. E. W. Kornfeld, président de l'Association du commerce d'art de la Suisse, a démontré lundi au cours d'une conférence de presse organisée à Berne que les œuvres exposées à la « Hofgalerie » de Lucerne sont en partie des faux. On notait la présence du procureur du canton de Lucerne et d'un commissaire de la police criminelle lucernoise.

Cette conférence de presse a été rendue possible par la levée, vendredi dernier, de l'ordonnance en référé du tribunal 3 de Berne qui, depuis le 17 juillet et à la demande de M. Ackermann, propriétaire de la galerie, avait interdit la publication de tout commentaire au sujet de l'exposition de la collection de Boer.

« Il ne s'agissait pas, a dit M. Kornfeld, d'un conflit d'experts. Il s'agit d'une exposition préparée avec astuce par un collectionneur n'ayant pas le sens des réalités et par un directeur de galerie dont les connaissances étaient insuffisantes pour apprécier la portée de sa décision. »

L'Association du commerce d'art a demandé l'avis de MM. Hahnloser, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Berne, et F. Meyer, directeur du Musée des Beaux-Arts de Bâle. M. Hahnloser a notamment écrit ce qui suit dans son rapport: « Je suis persuadé qu'aucune des œuvres expo-

sées n'émane du peintre qui figure au catalogue. » Pour qui connaît un peu cette période, a-t-il encore écrit, la plupart des tableaux sont franchement ridicules. Quant à M. Meyer, il est d'avis que « trois au moins des onze œuvres attribuées à d'autres artistes que Van Gogh doivent être qualifiées de faux. »

Le collectionneur, M. Jelle de Boer, d'Amsterdam, qui se qualifie d'expert assermenté, n'est en fait — comme l'a établi l'Association du commerce d'art — qu'un marchand de cadres. Il a été assermenté comme antiquaire. Il est, apprit-on à la conférence de presse, un admirateur fanatique de Van Gogh avec lequel il a tendance à s'identifier.

Quatre autres experts envoyés à Lucerne ont eux aussi émis un avis négatif: les œuvres ne peuvent être attribuées aux peintres qui sont mentionnés dans le catalogue.

Un quotidien lucernois avait réclamé des poursuites judiciaires, estimant qu'il y avait escroquerie. C'est sans doute ce qui explique la présence du procureur à la conférence de presse. Toutefois, l'Association du commerce d'art estime pour sa part que d'autres mesures contre le directeur de la galerie ne s'imposent pas. L'association voulait seulement que l'opinion publique soit informée sur la valeur réelle de l'exposition.

A travers le pays vaudois

GILLY: Les freins ne fonctionnaient pas... — Hier vers 15 h. 50, devant le bureau de poste, à Gilly, un automobiliste vaudois, qui se rendait sur un chantier situé vis-à-vis du bureau de poste, voulut garer sa voiture à la suite d'une camionnette stationnée sur sa gauche, derrière laquelle était occupé M. J. Dumarthey, 62 ans, charpentier, lequel mesurait du bois posé sur des chevales. Cependant, au cours de la manœuvre, les freins n'ayant pas fonctionné, la voiture continua sur sa lancée, heurta le côté gauche de la camionnette, un muret bordant la chaussée, puis renversa les chevaux et bouscula M. Dumarthey qui fut blessé. Ce dernier a été transporté à l'Hôpital de Rolle. Il souffre d'une commotion cérébrale, d'éraflures au visage, et de plaies à un poignet et à la cuisse gauche.

OUCHY: Il se tue contre un candélabre. — Lundi à 19 heures, un Italien âgé d'environ 25 ans, qui roulait en automobile à l'avenue de Bellerive, à Ouchy, s'est lancé contre un candélabre. Il est décédé pendant son transport à l'Hôpital cantonal. Son identité n'a pas été révélée, sa famille n'ayant pas encore été avisée.

CARROUGE: Scootériste tué. — Hier vers 12 h. 50, sur la route principale Berne-Lausanne, à proximité de Carrouge, M. W. Schlub, 19 ans, domicilié à Zurich, circulant en direction de Lausanne, à moto, a zig-

zagué sur le goudron rendu glissant par le soleil. Sa machine s'est renversée au moment où arrivait, en sens inverse, une automobile vaudoise. Le conducteur de cette machine freina brusquement et sortit de la route à droite pour éviter la collision mais toucha néanmoins le scooter. Grièvement blessé, M. Schlub a été immédiatement transporté à l'Hôpital cantonal à Lausanne. Il est décédé durant son transfert.

SIMPLON: Un touriste tué. — Un automobiliste écossais, M. J. Mellor, 56 ans, domicilié à Hawick (Roxburghshire) a trouvé lundi une fin tragique sur la route valaisanne du Simplon. La voiture qu'il occupait avec plusieurs membres de sa famille a mordu le bord de la chaussée lors de la montée vers le col et a roulé dans un précipice. M. Mellor a été tué sur le coup. On a hospitalisé à Brigue plusieurs membres de sa famille dont son épouse et son fils.

VALAIS: Cambrioleurs à l'œuvre. — Plusieurs cambriolages étaient signalés lundi en Valais. A Brigue, des voleurs ont pénétré dans un wagon du train de Zermatt et ont emporté des marchandises. A Martigny, une voiture a été pillée. Près de Sion enfin, un café-restaurent a reçu la visite de malandrins qui fracturèrent la caisse et emportèrent plusieurs milliers de francs.

Cela s'est passé dans notre pays

REVISION DE L'ASSURANCE MILITAIRE. — Par un message aux Chambres, le Conseil fédéral propose de modifier la loi de 1919, sur l'assurance militaire, afin de permettre une adaptation plus rapide des rentes au renchérissement. Ce projet donne suite à plusieurs postulats et requêtes émanant de parlementaires et d'associations. Il s'agit d'une évolution analogue à celle qui vient d'être pratiquée pour la caisse nationale d'assurance et à celle qui est à l'étude pour l'AVS. Selon ce texte, le Conseil fédéral serait autorisé à adapter les rentes à l'augmentation de l'indice des prix en modifiant le gain annuel qui sert de base au calcul. La révision des rentes tiendra aussi compte de l'évolution des revenus. Le maximum du gain assuré sera fixé à 24 000 fr. Les dépenses supplémentaires qui résulteront de ces modifications dès 1968 se monteront à 3,7 millions de francs. En 1966, les dépenses de l'assurance militaire

en faveur des assurés se sont élevées à 70 millions de francs.

ZURICH: Incendiaire arrêté. — La police zurichoise vient d'arrêter un jeune homme de 19 ans, déficient mental, auteur de trois incendies et de menaces d'incendie et d'explosion. L'un des sinistres a notamment causé pour quelque 45 000 fr. de dégâts. D'autre part, le jeune délinquant avait lancé un appel téléphonique anonyme aux studios de la télévision suisse allemande, et déclaré qu'un incendie allait éclater dans un grand magasin de la ville, et qu'il fallait y dépêcher une équipe de caméraman.

INTERLAKEN: Mort d'un ancien diplomate tchèque. — M. Jan Vlak Hyka, l'un des diplomates tchécoslovaques qui fut le plus en vue sous la présidence de M. Mazaryk vient de mourir à l'âge de 78 ans à Interlaken, où il possédait une maison de vacances depuis près de cinquante ans.

GUIN: Ecrasé par une voiture. — Dans la nuit de dimanche à lundi, à 3 h. 50, sur la route de Luggwil à

Guin, en Singine, un automobiliste bernois, qui se rendait pour son travail à Fribourg, a heurté un homme qui gisait inconscient sur la route. Projeté à plusieurs mètres par la voiture, le malheureux a été transporté dans un état critique à l'Hôpital de Fribourg.

FRIBOURG: Les méfaits d'un corbeau... — Un corbeau a interrompu inopinément le trafic sur la ligne des GFM entre Courtepin et Anet. En touchant un isolateur, l'oiseau a provoqué un court-circuit, ce qui entraîna une rupture du fil de contact près de Courtepin, sur la ligne Fribourg-Morat. L'incident se produisit dimanche vers 11 h. Peu après, survint un train dont le mécanicien ne put abaisser à temps le pantographe de sa machine, ce qui eut pour effet d'arracher complètement la ligne de contact. La circulation des trains fut d'abord interrompue entre Courtepin et Anet puis, sur un tronçon plus court. Vers 15 h. dimanche, elle était redevenue tout à fait normale.

Genève : L'Association des maîtres-ramoneurs refuse d'appliquer les nouveaux tarifs

Les patrons ramoneurs profitent d'un monopole d'Etat, qui leur permet de vivre largement sur le travail pénible, dangereux et salissant d'une équipe de 4 à 5 ouvriers ; ils se singularisent en évitant avec soin de se salir les mains avec la suie (l'exception confirme la règle; réd.). Or, la majorité de ces patrons maîtres-ramoneurs vient de se mettre en évidence en refusant d'appliquer une décision du Conseil d'Etat de rajustement des prix du ramonage.

Motif ? : Il ne s'agit nullement de sauvegarder les intérêts des consommateurs, mais simplement d'empêcher les ouvriers ramoneurs d'obtenir un rajustement de leur salaire, comme cela s'est fait pour tous les salariés depuis le 1^{er} janvier 1967.

C'est ainsi qu'à la suite de nombreuses demandes paritaires, le Conseil d'Etat a pris un arrêté le 12 mai 1967, stipulant le nouveau tarif du ramonage à partir du 1^{er} juillet 1967.

Or, le 11 juillet 1967, l'association patronale a pris la décision de ne pas appliquer la décision du Conseil d'Etat (du moins pour le moment, réd.).

Cause du litige ? : Les ouvriers ramoneurs, qui doivent organiser leur travail avec la clientèle, faire le travail sur les toits ou dans des chaudières, et encaisser les factures, exigent simplement la même proportion de la recette, dès le 1^{er} juillet, com-

me celle qu'ils avaient jusqu'à cette date.

En effet, il n'y a aucune justification que l'augmentation du tarif en faveur des patrons n'ait pas les mêmes répercussions sur les ouvriers qui eux exécutent réellement le travail.

Décidément, ces patrons ramoneurs sont trop gourmands. Ils finiront bien par faire regretter que le ramonage ne soit pas un service public, comme pour le gaz, l'électricité, l'eau et les pompiers !

LUCIEN TRONCHET.

Lausanne: Le succès d'un référendum

Dans sa dernière séance de bureau, l'Union syndicale de Lausanne a constaté avec satisfaction la brillante démonstration de ses possibilités d'action. En effet, le référendum concernant le règlement sur l'ouverture et la fermeture des magasins lancé par l'USL et appuyé par la Société suisse des employés de commerce, section de Lausanne, a abouti largement.

Il devient dès lors intéressant de constater combien l'unité syndicale a joué un rôle prépondérant au résultat remarquable qui, dès lors, permet aux responsables du Comité d'action d'envisager l'avenir avec confiance. En vingt jours et dans une période qui n'était pas des plus favorables puisque proche des vacances, les syndiqués lausannois ont récolté quelque 8000 signatures, dont 7747 ont été reconnues valables par le bureau du greffe municipal. Si l'on sait que pour faire aboutir un référendum sur la commune de Lausanne, il convient de

présenter 5000 signatures valables, on constatera que la marge de sécurité doit être considérée à sa juste valeur. Au terme de ce premier acte, où les salariés ont démontré un parfait esprit de solidarité, l'Union syndicale de Lausanne tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes, hommes et femmes, qui ont contribué à ce brillant résultat par leur récolte de signatures. La Municipalité de Lausanne a présenté au Conseil d'Etat une demande de prolongation du délai légal en matière de votation, afin de fixer celle-ci en dehors de la période de vacances. Ainsi donc, dans un avenir très proche, l'ensemble des électeurs lausannois aura la possibilité de se prononcer sur le sujet précité. Nul doute que les membres de l'Union syndicale de Lausanne voudront à nouveau démontrer leur cohésion et, par là même, entraîner l'adhésion d'une majorité de citoyens.

F. Mr.

AU BOUT DU LAC

CAROUGE:

Mort d'Emile Thormeyer

Hier lundi a été conduit à sa dernière demeure le camarade Emile Thormeyer, membre de la section socialiste de Carouge, décédé après quelques jours d'hospitalisation à l'Hôpital cantonal.

Le défunt fut député au Grand Conseil dès 1924 et pendant quelques années. Il fut également conseiller municipal à Carouge, mais la charge publique qu'il occupa le plus longtemps fut celle de juge assesseur à la Chambre d'accusation où il siégea de 1948 à 1960, fonctions qu'il quitta atteint par la limite d'âge. La cause la plus célèbre dont il eut à s'occuper sous la présidence du juge Werner, et avec M. E. Unger, autre juge assesseur, fut

la célèbre affaire du crime de Plan-les-Ouates.

Emile Thormeyer fut aussi membre du Comité directeur du PSG et présida la section socialiste de Carouge pendant quelques années. Ayant été fonctionnaire au Département de justice et police, le défunt était resté membre de la VPOD.

Eloigné par les infirmités de l'âge, il devait fêter ses 80 ans le 7 octobre prochain. E. Thormeyer ne fréquentait plus les assemblées du parti, mais il était resté un fidèle abonné à notre journal et avait à cœur de payer régulièrement ses cotisations au parti.

Prenant la parole hier matin au nom du Parti socialiste genevois, lors de la cérémonie funèbre, le camarade Jean Trema, ancien président du Conseil d'Etat, a rappelé succinctement le rôle joué par Emile Thormeyer.

Nous prions la compagne de notre ami, de croire à notre vive sympathie et d'agréer nos sincères condoléances.

L. P.

N. 9 - AUTOROUTE DU LÉMAN

PLAN D'ALIGNEMENT DES CONSTRUCTIONS Commune de Lausanne

Conformément à l'article 28 de la loi sur les routes nationales, le Département fédéral de l'intérieur a approuvé le nouveau plan d'alignement des constructions pour la route nationale N° 9, au lieu-dit « En Vennes », commune de Lausanne. Ce plan modifie celui du 22 mai 1962.

Au sens de l'article 29 de ladite loi, la présente publication donne force obligatoire à ce nouveau plan d'alignement, qui est par ailleurs déposé à la Direction des travaux publics de la ville de Lausanne, où il peut être consulté.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
Bureau de construction des autoroutes

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE Département des travaux publics Service de l'assainissement

OFFRE D'EMPLOI

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement de personnel pour les grandes installations d'assainissement d'Aire et pour l'usine d'incinération des Cheneviers (Aire-la-Ville).

4 MÉCANICIENS

— mécaniciens qualifiés avec certificat de capacité;
— si possible expérience dans la conduite et l'exploitation de grandes installations.

6 MANŒUVRES

Nous offrons: — un emploi stable;
— un salaire adapté aux connaissances professionnelles;
— des prestations sociales intéressantes.

Les candidats doivent être de nationalité suisse et remplir les conditions fixées par le statut du personnel du Département des travaux publics et de la caisse de prévoyance de l'administration cantonale.

Age limite: 45 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Département des travaux publics, génie civil, personnel ouvrier, case postale, 1211 Genève 3.

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Une lutte implacable dans un Far West en fièvre !
LE SHERIF AUX POINGS NUS
B. Darin, Emily Banks, Leslie Nielsen
Technicolor - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Un grand film français de mœurs
CARREFOUR DE LA PROSTITUTION
Un film qui ose dire la vérité sur un trafic honteux
Perette Pradier, J. Yanne, V. Ciangottini

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.20, 17.05, 20.30 16 ans
Une fresque puissante et profondément humaine, d'après J. Conrad
LORD JIM
Peter O'Toole, Daliah Lavi, Curt Jurgens et James Mason - Superpanavision technicolor - Parlé français - Salle climatisée

Bel-Air Tél. 25 53 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En grande première
En technicolor - Parlé français
Un nouveau western palpitant où vous n'aurez pas une seconde de répit !
LES FUSILS DU FAR WEST
avec Don Murray et Guy Stockwell

Bourg Tél. 21 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Ulla Jacobsson dans la délicieuse comédie d'amour:
SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ
Scénario et mise en scène: Ingmar Bergman - Copie neuve
Parlé franc. - 14.30, 19.00, 21.00 - Vers. orig. s-t. fr./all.: 17.00 - Fav. susp. à 21.00

Capitole Tél. 22 51 52
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Un film de Michel Deville, léger, pétillant, « bien français »
L'APPARTEMENT DES FILLES
Mylène Demongeot, Silva Koscina, Renate Ewert, Samy Frey

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00-23.00 12 ans
Le spectaculaire et bouleversant univers d'Haroun Tazieff
LE VOLCAN INTERDIT
Le plus extraordinaire des documentaires
En supplément: Fête internationale de sauvetage à Lutry - Un petit tour à l'abbaye de Cossonay - En couleurs

Colisée Tél. 32 51 25
17.00, 20.30, parlé français 16 ans
En réédition - Un grand classique du suspense ! Le chef-d'œuvre d'Alfred Hitchcock en vistavision et technicolor
LA MAIN AU COLLET
(TO CATCH A THIEF)
avec Cary Grant et Grace Kelly

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Français - Technicolor - Vistavision
Le film extraordinaire d'A. Hitchcock aux mille surprises... avec Shirley Maclaine absolument irrésistible !
MAIS QUI A TUÉ HARRY ?
Un nouveau record de suspense...

Lido Tél. 28 21 44
14.00, 16.00, 20.00, 22.10, en français 16 ans
18.00, en anglais 16 ans
Festival Jerry Lewis — Premier des quatre films — A mourir de rire...
Dr JERRY ET Mr. LOVE
(THE NUTTY PROFESSOR)
de et avec Jerry Lewis — Technicolor
Un hommage au plus grand comique mondial

Métropole Tél. 25 62 22
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
4^e semaine
Eastmancolor - Franscope
Bourvil et Louis de Funès dans le film follement gai de Gérard Oury
LE CORNIAUD
Venez rire avec eux !

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Jean Marais dans le rôle de D'Artagnan avec Claudine Auger dans
LE MASQUE DE FER
CinémaScope - Couleurs
Réalisation: Henri Decoin

Montchoisi Tél. 26 65 87
15.00, 20.30 18 ans
Erstaufführung
Schöne Filme kommen wieder...
Hildegard Knef - Gustav Fröhlich
DIE SUENDERIN
Wer den Film sah, wird ihn wieder sehen wollen und wer ihn versäumt, wird mit Ungeduld warten

Palace Tél. 22 15 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Le terrible cas de conscience d'un médecin ! Pour défendre les femmes il s'interroge: la loi ou sa conscience ?
UN GYNÉCOLOGUE ACCUSE
Un problème d'une angoissante actualité — Parlé français

Rex Tél. 23 45 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Un sujet brûlant et authentique à St-Pauli, quartier malfamé de Hambourg
HAMBURG, QUARTIER RÉSERVÉ
Hannelore Schroth, Wolfgang Kieling
Un film de mœurs, dur, vrai, actuel ! Parlé français

ROMANDIE 25 47 64
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Enfin sur un grand écran et en couleurs, le fameux roman de L. Charteris
Jean Marais, alias Simon Templar, se surpasse dans
LE SAINT SÈME LA PANIQUE
réalisé par Christian Jaque, avec Jess Hahn, Dario Moreno, Danièle Evenou et Raffaella Carrà - 2 h. de vraie détente

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 16 ans
Le chef-d'œuvre incontestable de Michelangelo Antonioni
Alain Delon et Monica Vitti dans
L'ÉCLIPSE
Jusqu'à jeudi soir inclus !

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 18 ans
Alain Delon et Jane Fonda dans
LES FÉLINS



COOPÉRATIVE DU BATIMENT

Maçonnerie — Peinture — Menuiserie
Charpente — Travaux publics

Tél. 2 56 56
YVERDON

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: Fonds Passe-Roses. — Le comité du fonds avise les intéressées qu'il dispose d'un petit subside pour favoriser un séjour de vacances ou de repos. Peuvent être admises à bénéficier d'un subside deux personnes du sexe féminin, célibataires, vaudoises, habitant Lausanne, âgées de 40 ans au moins, et n'ayant pas les ressources suffisantes pour effectuer un changement d'air. Les inscriptions sont reçues à la Direction des œuvres sociales, service social, administratif et du travail, rue Beau-Séjour 8, bureau N° 242, jusqu'au 31 juillet 1967.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme A la suite du Tour de l'Avenir Nouveaux cas de doping

Deux coureurs ont été retirés du classement général du Tour de l'Avenir pour doping. Il s'agit de l'Allemand Troche, classé onzième, et de l'Espagnol Linares, vingtième.

« Les laboratoires de toxicologie de la Faculté de médecine ayant confirmé la présence de produits dopants dans l'urine de ces coureurs, indique le communiqué des organisateurs, le jury des commissaires a décidé de retirer ces coureurs du classement général. Cette sanction, comme les précédentes, n'aura pas d'effet rétroactif sur les classements d'étape, les prix étant versés aux fédérations. Ces dernières sont seules juges de leur attribution. »

D'autre part, l'examen antidoping auquel il a été procédé sur Gilson, Robini, Conti, Gomez et Guimard a confirmé l'absence de produits dopants dans l'urine de ces coureurs.

Boxe

UN FINALISTE SE DÉGONFLE

Gypsy Joe Harris, le challenger du Texan Curtis Cokes pour le titre mondial des poids welters, a annoncé lundi après midi qu'il refusait de se rendre à Dallas où le championnat du monde de la catégorie était normalement prévu dans la soirée. Harris, pour justifier sa décision, a prétendu qu'il avait dépassé la limite de poids à laquelle était fixé le combat, parce qu'il avait arrêté tout entraînement mercredi dernier, après que la Commission de boxe du Texas eût ajourné le combat. La décision d'ajournement avait été rapportée en fin de semaine.

AUTOMOBILISME. — Après la mort de Klass. — C'est la vitesse excessive à laquelle il abordait les tournants qui est à l'origine de la mort du pilote allemand Günther Klass, sur le circuit de Mugello. D'après l'enquête menée par le substitut du procureur de la République, Günther Klass, au volant de sa Ferrari 2000, ne réussit pas, au sortir du tournant, à maintenir sa puissante voiture qui, quittant la route, est allée s'écraser contre un arbre.

TENNIS. — Forfaits à Montana. — Par télégramme, la Brésilienne Maria-Ester Bueno et l'Espagnol Juan-Manuel Couder ont avisé les organisateurs du tournoi international de Montana, qui a débuté aujourd'hui, qu'ils ne pouvaient pas s'aligner dans leur compétition.

Athlétisme Une nouvelle compétition

Lors de la demi-finale de Duisbourg, les officiels des pays engagés ont eu des contacts fructueux pour les saisons à venir. C'est ainsi que la mise sur pied du traditionnel match des six nations (Italie, Allemagne, France, Suisse, Belgique et Hollande) a été décidée pour l'an prochain. Le match

se déroulera à Brescia. En 1969, cette rencontre sera remplacée par une coupe d'Europe occidentale, qui se déroulera en dehors de la coupe d'Europe des Nations. La première édition de cette compétition se disputera en Espagne avec la participation de l'Espagne, du Danemark, de la Belgique, de la Hollande, de l'Autriche et de la Suisse.

● A Szomnathely (Hongrie), en match international féminin, l'Allemagne a battu la Hongrie par 72 points à 45. Parmi les meilleures performances de la rencontre, il faut relever les 6 m. 24 en longueur de l'Allemande Rosendahl et les 24"4 de sa compatriote Rost sur 200 m.

Jan Janssen en tête du Super Prestige

Le Tour de France a fortement influencé le classement du Super Prestige international. Le Hollandais Jan Janssen a détrôné le Belge Eddy Merckx. Le classement provisoire est actuellement le suivant :

1. Jan Janssen, Hollande, 180 p.; 2. Eddy Merckx, Belgique, 153; 3. Felice Gimondi, Italie, 140; 4. Roger Pingon, France, 125; 5. Franco Balmamion, Italie, 105; 6. Lucien Aimar, France, 85.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mardi 25 juillet
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Bonjour les enfants! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Millésimes. 20.00 Magazine 67. 20.20 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale. 22.00 Quelques grands succès. 22.30 Inf. 22.35 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton. 20.30 Hier et aujourd'hui. 21.30 Vie musicale. 21.50 Encyclopédie lyrique. 22.20 Piano. 22.35 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Méditation. 7.05 Chron. agricole. 7.10 Jodels. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concert. 9.05 Entracte. 10.05 Mélodies tessinoises. 11.05 Emis. com. 12.00 Rythmes. 12.30 Inf. 12.40 Compliments. Mus. récréative. 14.00 Entretien. 14.30 Pages de Prokofiev. 15.05 Mus. de chambre.

A la TV romande

Mardi 25 juillet
 18.45 Bulletin. 18.50 Secrets des animaux. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Les Joyeux Naufragés», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Banco. 21.00 Paysan suisse. 22.20 «La Fin des Étés», film. 22.45 Téléjournal.

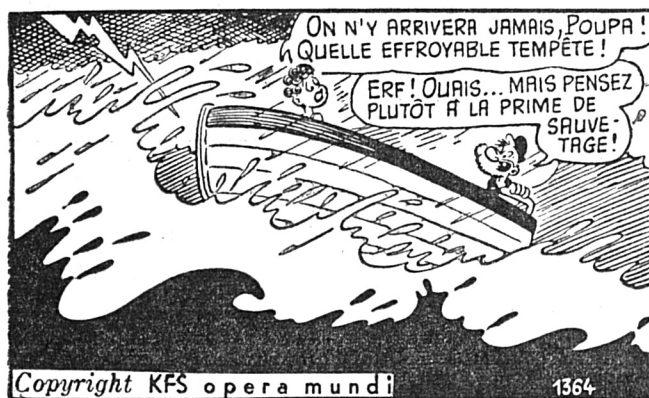
A la TV française

Mardi 25 juillet
1^{re} chaîne. — 18.30 Séquence du jeune spectateur. 19.05 Jeu de mots. 19.25 «Rue barrée», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Jeux sans frontières. présentation. 20.35 «Le Procès de Mary Dugan», film. 22.25 La France à Montreuil. 23.05 Actualités.

2^e chaîne. — 19.55 Actualités. 20.05 «Mallcan Père et Fils», feuilleton. 20.30 Tel quel. 22.00 «Le Grand Noceur», film.

Mercredi 26 juillet
1^{re} chaîne. — 12.30 Gai chevalier. 13.00 Actualités.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Copyright KFS opera mundi

1364

A SUIVRE

« L'Apaisement », dont nous allons commencer la publication, date de 1902. Ce roman se situe donc dans le plus pur style de Biolley, et peut être considéré comme représentatif de son œuvre. Un peu romantique, certes, mais non dénué d'intérêt pour qui goûte le charme de la littérature du terroir, « L'Apaisement » est, de plus, écrit d'une fort belle plume. Nous espérons que nos lecteurs trouveront plaisir et intérêt à découvrir ce texte fort peu connu. Quant à nous, c'est un peu un hommage à ce rédacteur original et brillant de notre journal des temps héroïques que nous aimerions rendre par cette publication. Et, en même temps, illustrer le fait que si le style change, la tradition demeure, qui veut que la presse socialiste romande compte, à toutes les époques, parmi ses collaborateurs, de remarquables écrivains! Après le « benjamin », partons à la découverte de « l'ancêtre »... M.-H. K.

RADIO-SOTTENS,
 MERCREDI 26 JUILLET

Au micro: Constant Frey

Dans tous les studios de radio et de TV, l'été est la saison des reprises de vieux enregistrements. La radio romande fait de même en reprenant une série d'émissions réalisées à fin 1963, sous l'égide de Roger Nordmann. C'est ainsi que l'on a eu le plaisir d'entendre — ou de réentendre — ces temps derniers, généralement le mercredi ou le jeudi soir, M. Henri Guillemain et le spirituel écrivain français Rob Escarpit, le père dominicain Duesberg, puis André Maurois de l'Académie française et C.-F. Landry.

Ce mercredi 26 juillet, à 20 h. 30, ce sera le tour de Georges Simenon, de Gonzague de Reynold et de notre collaborateur occasionnel Constant Frey. Ceux de nos lecteurs qui ont manqué, il y a quatre ans, la surprise de voir un vieux militant syndicaliste et socialiste se trouver en si éminente compagnie, chercheront à capter Sottens cette fois-ci. Mais attention! L'émission fait partie du 2^e programme romand, diffusé par conséquent sur ondes ultra courtes (OUC), canaux 14-42, sous le titre de « Ma conviction profonde ».

LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

Seulement voilà : aujourd'hui ils ne me servent plus à rien, ils ne peuvent plus rien pour moi. Ils ont dit tout ce qu'ils avaient à dire, comme de bons conseillers. Un conseiller ne peut pas prendre la décision à la place de celui qu'il conseille. Et c'est pourquoi ils s'éloignent, me laissant seul, ayant déjà atteint pour leur part ce havre de joie dont on entend le chant dans le dernier mouvement du « Quatrième Concerto brandebourgeois ». Mais moi, ma vie est comme une route qui bifurque (avec cette différence que sur une route, on peut toujours revenir en arrière).

D'un côté, ce chemin qui commence par longer le bord du lac, puis monte au-dessus du village, pénètre dans les Grands-Bois, jusqu'à ce mur de

pierres que je franchirai un peu plus bas que la Golette. Plus loin, je ne vois pas : la ferme de la Petite-Echelle, juste de l'autre côté. Et puis des forêts de sapins, et des landes et encore des forêts, descendant peu à peu du côté de la France, jusqu'à ce que je trouve ces garçons qui n'ont pas voulu accepter, comme moi (seulement eux, c'est en accord avec les leurs, tandis que moi, je suis à contre-courant). Voudront-ils de moi? Le plus probable, c'est que je serai pris, sans même les trouver.

Alors que de l'autre côté, après ces quelques mois de soumission, une vie tout unie, une vie de travail et de paix, utile et respectée! Tous ces livres qui m'attendent, et ces titres : « Maître Champagnéul, l'un de nos bons avocats... » Et peut-être aussi Claire, quand je me serai fait, comme on dit, une situation. Claire avec son sourire, toutes ces petites fossettes qui se creusent quand elle rit. Plus que jolie, belle, drue, comme dit Tristan en parlant d'Iseult.

Je pourrais aussi attendre qu'on vienne m'arrêter... Au fait, si je retournerais? Je suis libre, après tout. Et puis, je sais tellement bien que ce que je vais faire ne servira de rien. On n'a qu'une vie. La sacrifier, pourquoi?

« Vous comprenez, monsieur Prévôt, (c'est à Honoré que le maître parlait), le centre de la balle est formé d'un métal mou, du plomb, par exemple, et l'enveloppe est d'acier. Quand la

balle traverse un milieu humide (le ventre ou les voies urinaires), l'enveloppe éclate, à cause de la différence de température, et si le plomb heurte un os, il s'écrase, de telle façon qu'à l'entrée, vous avez un trou de la grosseur du petit doigt, mais à la sortie, grand comme la main! » L'imbécile souriait ravi par tant d'ingéniosité. Il y a des gens qui dépendent toute leur intelligence à préparer la mort, celle d'Honoré ou de Claire ou même de Lucien; qui calculent comment leur projectile aura le plus d'effet, comment le trou sera le plus grand, la chair le mieux déchirée... Inacceptable. Une telle vie est inacceptable. Qu'en aurai-je de plus, parvenu à la fin, quand il ne me restera plus que la mort, d'avoir tout sacrifié à la vie? On n'a pas le droit d'esquiver ainsi les problèmes qui se posent à vous, J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me raccrocher, pour être comme les autres. J'aurais tant voulu être heureux : cela n'est pas possible. Vous voyez bien que cela n'est pas possible. Même si j'ai peur. Même si cela ne sert de rien. On ne peut pas vivre sans que sa vie ait un sens.

Frédéric s'est levé. Encore deux ou trois maisons éparées, une dernière colline. Enfin c'est la lande. A huit cents mètres, la ligne noire des sapins barre l'horizon. C'est là que l'an passé ils avaient installé leur camp, à proximité du bois et de l'eau, sous le grand ciel bleu. Alors ils

surgissaient de derrière les buissons, avec leurs yeux clairs et ardents, leur affection sans détour, pour venir le bousculer et le houspiller, ou lui réclamer une histoire ou un jeu. Eux qui ont douze ans aujourd'hui et dont on peut tout espérer (mais demain, ils auront rejoint le monde des grandes personnes, ils seront des hommes, tachés par la vie, abîmés, vidés de tout espoir et de toute promesse, poursuivant de dégoûtants petits buts sans importance, cyniques avec leur existence gâchée tout autour d'eux. A moins que... A moins que nous décidions de ne pas céder, à moins que nous refusions tout compromis, au lieu de leur repasser toutes les tâches que nous n'aurons pas accomplies).

A moins que nous choisissons, librement. Le soleil était maintenant au zénith. Frédéric pénétra sous l'ombre fraîche des arbres, quittant bientôt la route pour un petit sentier... Le long sentier brun te conduisant n'importe où! Voilà le Sapin-Président, voilà les trois hêtres géants, le ruisseau qui marque la limite de la commune, les populations du marais, les digitales pourpres, le frêne au pied duquel nous avions caché le totem... Voilà le mur de pierres et la petite clairière, et de l'autre côté le chemin forestier qui continue sur France. Il fallait maintenant se décider, car il était parvenu à la frontière.

F I N

Page des jeunes

Un pliage qui vous permettra de faire un cormoran

Voici un pliage original, qui nous vient tout droit du Japon où on est spécialiste en la matière.

En suivant bien nos indications, vous finirez par obtenir un cormoran en plein vol, (12), qui fera votre joie quand vous le suspendrez par un fil au milieu du dos.

Prenez un carré de papier pas trop raide. Pliez-le en deux de haut en bas, puis d'un bout sur l'autre. Ouvrez-le comme à la figure 1.

Pliez le coin de droite sur le pointillé, pour que le bord du papier vienne au milieu. Retournez le papier et faites de même avec l'autre côté. Vous avez ainsi la figure 2.

De la main gauche, prenez les points A et B (fig. 3) et de la main droite, les points C et D en-dessous. Tirez en ouvrant et vous obtenez la figure 4.

Tournez le papier de façon à mettre le carré obtenu la pointe X en bas. Relevez le point X vers le sommet, suivant le pointillé. Et vous avez la figure 5.

Retournez le papier et faites de même avec la pointe que vous avez devant vous. Repliez sur le milieu les deux points marqués 0 et faites de même avec les deux pointes du dessous. Et vous obtenez la figure 6.

Appuyez bien sur toutes les plisures pour bien les marquer.

Sortez la pointe marquée X en dehors, de façon à avoir un vide, figure 7, et en ouvrant les côtés, de façon à ce que les bords du milieu viennent se mettre l'un contre l'autre

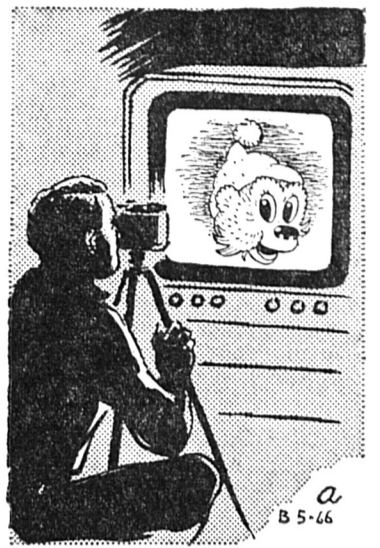
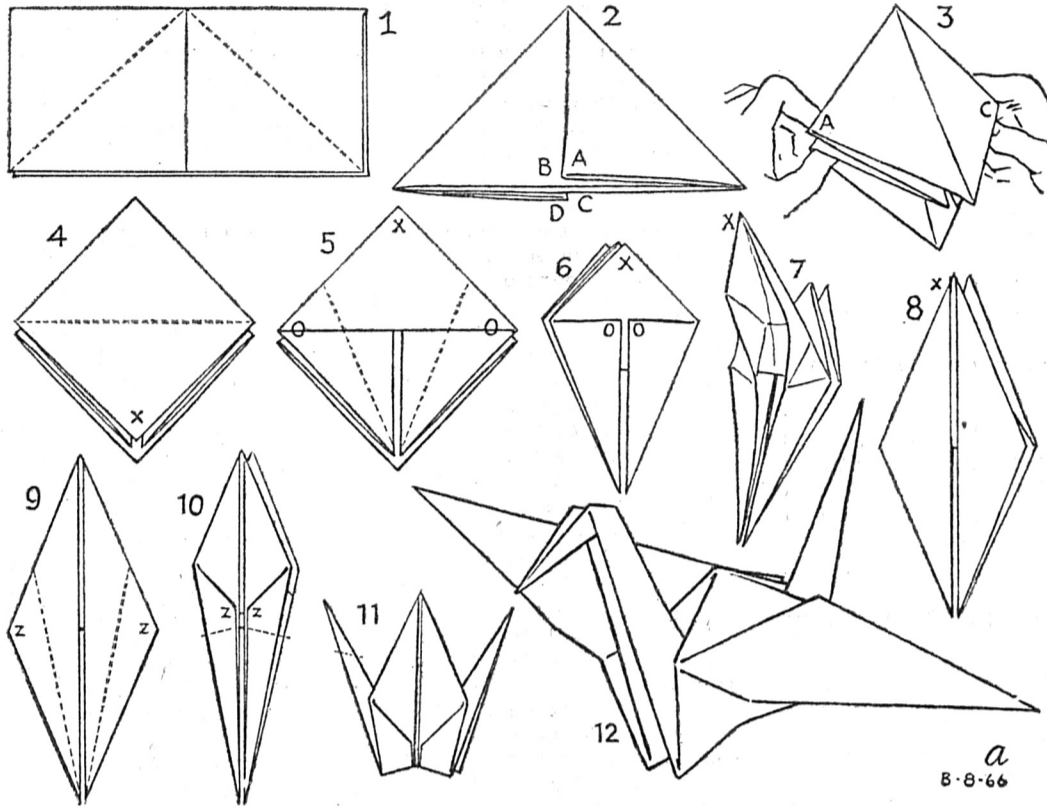
sur toute la hauteur. Figure 8. Faites de même avec le dessous.

Retenez maintenant les coins marqués Z suivant le pointillé en dessous

et au-dessus, comme le montrent les figures 9 et 10. Repliez les pointes du dessous selon le pointillé de la figure 10, en arrière et vers le haut, pour

obtenir la figure 11.

Enfin, ouvrez les ailes et repliez le nez, comme l'indique le pointillé de la figure 11, pour former la tête.



Veillez à ce que la lumière qui éclaire l'écran soit normale et qu'il n'y ait pas d'autre point lumineux dans la pièce.

Prenez un pied pour poser l'appareil et rapprochez-vous de la TV aussi près que possible. Mesurez la distance exacte entre l'écran et l'appareil photographique et tenez-en compte pour mettre votre appareil au point. Travaillez au vingt-cinquième de seconde, avec une ouverture 4 de lentille et une vitesse de film de 24 DIN (200 ASA).

Le sujet que vous photographiez doit être aussi immobile que possible au moment du déclic. Essayez, par exemple, pour commencer par photographier une situation amusante dans une bande dessinée, ou prenez un gros plan de votre acteur ou actrice préféré, etc.

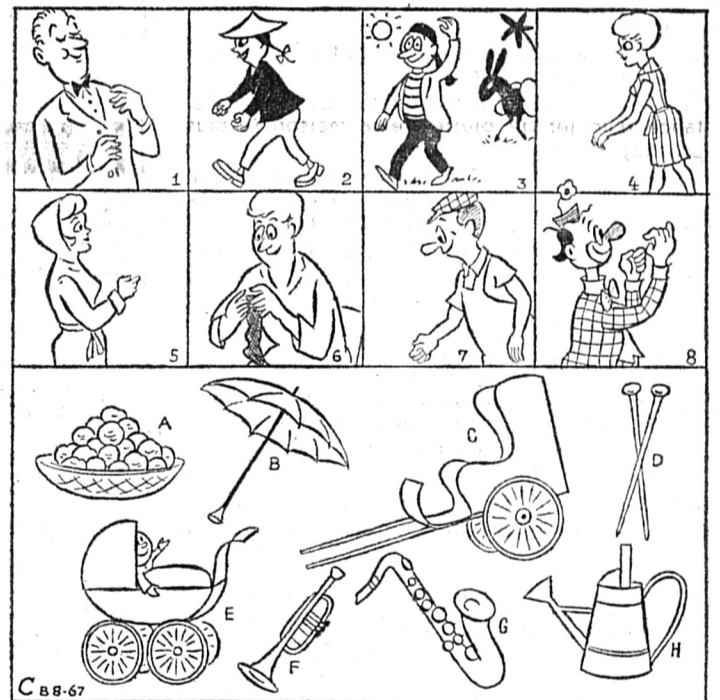


TOMMY ET LA TIQUE

Après une promenade dans les bois, Tommy se frotte la jambe. « J'ai été piqué ! », dit-il à son père. — Montre-moi ça ! dit papa. Eh bien ! petit, tu es mordu par une tique ! — Qu'est-ce que c'est que ça !, demande Tommy. — La tique est une vilaine petite bête, explique papa. Elle se tient sur une feuille ou sur un brin d'herbe et quand une créature à sang chaud passe près d'elle, elle s'enfonce dans la peau et se met à sucer le sang. C'est un vrai parasite pour les animaux de la forêt qui n'arrivent pas à s'en débarrasser. Elle se colle aussi très souvent sur la peau des ruminants, sur le chien et même, tu t'en aperçois, sur la peau de l'homme. Mais je vais t'en débarrasser en un instant ! — Papa va chercher un petit bout d'ouate qu'il humecte d'éther et qu'il appuie sur la tique. Celle-ci, anesthésiée, relâche son étreinte et il est facile alors de la détacher de la peau de Tommy.

Vous savez maintenant, chers petits amis, ce qu'il vous reste à faire si un jour la mésaventure de Tommy vous arrive. Le dessin vous montre une tique grosse douze fois. Sa longueur normale est de 1 mm. environ, mais gonflée de sang la tique peut atteindre 1 cm.

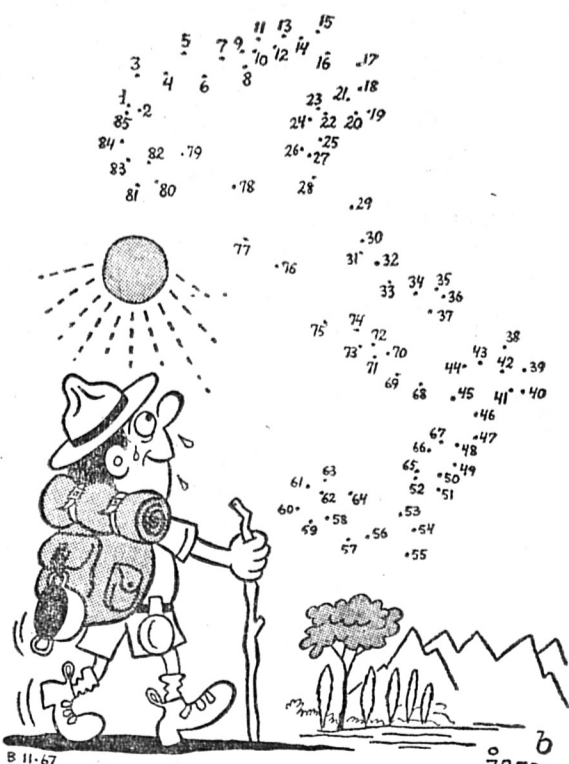
Rendons à César...



Voici, dans le bas du dessin, une liste d'objets appartenant aux personnes représentées dans le haut de l'image. Rendez à chacun ce qui lui revient. Et si vous ne trouvez pas, voyez notre réponse.

Réponse: C-1; C-2; A-3; E-4; B-5; D-6; H-7; F-8.

Dans quel pays va-t-il?



Ce jeune scout est parti faire un long voyage. Si vous voulez savoir dans quel pays, reliez l'un à l'autre dans l'ordre tous les points numérotés de 1 à 85.

Solution: Italie.

Sois énergique quand tu veux agir, mais sois-le aussi en pensée. C'est la pensée ferme qui produit l'action ferme.

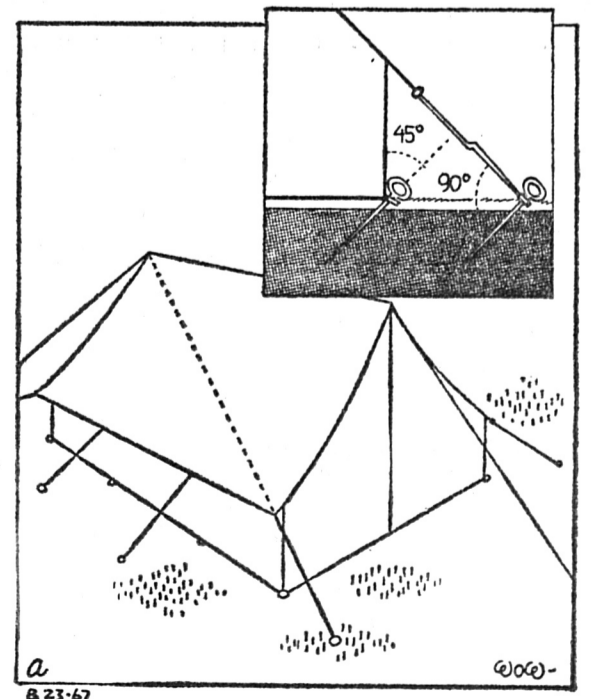
Ne parle presque jamais de toi et intéresse-toi vivement à ce que disent tes frères.

Quelques conseils pour bien monter sa tente

Il n'y a pas de meilleure façon de passer un week-end en été que de vivre sous la tente. Mais, pour en retirer le maximum de confort et de plaisir, vous devriez commencer par lire un bon livre sur le camping. Un point important, c'est le montage de la tente. Nous vous avons déjà dit où vous installer; nous allons vous dire aujourd'hui comment le faire. Il y a de nombreux modèles de tentes, mais les quelques conseils que nous vous donnons ici valent pour tous.

1. Avant de monter la tente, commencez par vous coucher sur le sol à l'endroit qui va devenir l'intérieur de votre tente. Les petites pierres, les petites branches et les inégalités du terrain doivent être enlevées.
2. Piquez la tente sur le sol; les piquets doivent être enfoncés en diagonale dans la terre (voir dessin 2).
3. Quand c'est fait, mettez les mats de la tente.
4. Levez les coins, un à la fois; les longs tendons de direction sont maintenus par les piquets enfoncés à angle droit avec les cordes (dessin 2).
5. Quand la tente est dressée, ajustez les tendons de direction de façon que les tendons de chaque coin soient exactement tendus en diagonale avec le toit de la tente (dessin 2).
6. Enfin, placez l'écran de fermeture. C'est indispensable pour chaque type de tente.

Tout ceci paraît un peu compliqué de prime abord. Mais, avec un peu d'entraînement, vous deviendrez champion du dressage des tentes et vous n'aurez plus jamais d'ennui.



Chronique chaux-de-fonnière

FEU DE CHEMINÉE. — Hier à 7 h. 20, les premiers secours ont dû intervenir à la rue du Stand 8 pour éteindre un feu de cheminée. Après vingt minutes de travail tout danger était écarté. Pas de dégâts.

CARNET DU JOUR

Cinéma
EDEN: 20.30, «Le Carnaval des Barbouzes».
PALACE: 15.00 et 20.30, «Al Capone».
17.30 «Les Blouses blanches» (Bon Film).
PLAZA: 20.30, «Vainqueur du Ciel».
SCALA: 20.30, «La Blonde Platine».

Divers
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00
MUSÉE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00

Pharmacie d'office
Pharmacie Neuenschwander Industrie 1. (Dès 22 h., appelez le No 11.)

ÉTAT CIVIL
24 juillet 1967

Naissances
Steffen Karine, fille de Charles-Raymond, horloger, et de Jacqueline-Yvonne née Requin.
Goy Olivier-Robert, fils de Daniel-Charles-Lucien-Louis, mécanicien, et de Rita née Alessandri.
Blanc Stéphan-Frédéric, fils de Siegfried-Paul, mécanicien de précision, et de Verena-Edith née Nadié.
Saas Marie-Claire, fille de Pierre-André-Marcel, mécanicien, et de Jeanne-Andrée née Theurillat.

Décès
Robert-Charrue née Barbezat Louise-Emma, ménagère, née le 26 mai 1905, veuve de Louis-Constant (Arbres 16).

ÉTAT CIVIL DU LOCLE
21 juillet 1967

Décès
Sandoz Louis-Edouard, né le 13 novembre


Vu... Lu... Entendu...
On était parti en vacances, laissant au voisin complaisant le soin de s'occuper du chat et des poissons rouges. Mais, dans l'euphorie et la précipitation du départ, on avait oublié de laisser la clef de l'appartement audit voisin complaisant. Celui-ci dut attendre une première carte postale pour savoir où se prélassaient les vacanciers; il leur téléphona, leur demandant d'envoyer la clef. La clef arriva. Presque une semaine s'était écoulée, et on pouvait nourrir de sérieuses alarmes quant à l'état des bestioles cloîtrées. Mais le minet s'était montré débrouillard. Il avait réussi à trouver un paquet de nourriture, pour chats et à l'ouvrir. Quant à sa soif, il l'avait éteinte avec l'eau des poissons rouges. De ceux-ci, ma foi, il ne restait qu'un survivant...

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Drox 6, tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés



Municipalité de SAINT-IMIER

Avis à la population

Afin d'éviter des incendies de forêts, de prairies ainsi que des accidents, nous demandons à la population:

- de choisir avec soin et prudence l'emplacement où un feu sera allumé;
- de ne tirer des feux d'artifices qu'à une distance d'un jet de pierre de la maison la plus proche;
- de ne lancer des fusées que sur un terrain libre en faisant tout spécialement attention à la direction du vent et au point de chute;
- de ne pas laisser brûler les lampions sans surveillance.

Nous rappelons en outre à la population les prescriptions suivantes, qui doivent être observées:

a) Ordonnance sur le commerce et la conservation d'articles pyrotechniques du 14 janvier 1930
Quiconque fait le commerce d'articles pyrotechniques ou en conserve une quantité supérieure à 20 kg. doit être en possession d'un permis de l'autorité de police locale.

Le permis ne doit être accordé que si les locaux sont conformes aux exigences de ladite ordonnance et si les articles pyrotechniques sont renfermés dans des récipients métalliques ou revêtus de tôle. Il est interdit de pénétrer avec une lumière à feu ouvert, de fumer et d'allumer des articles pyrotechniques dans des locaux servant à la conservation et à la vente de ces articles.

Il est recommandé de faire contrôler chaque année les locaux de vente par l'autorité de police locale, avant que commence la vente des articles pyrotechniques et d'attirer l'attention des détenteurs de ces produits sur les prescriptions.

b) Ordonnance sur la police des routes et la signalisation routière du 31 décembre 1940 et son complément du 15 juillet 1949
Cette ordonnance interdit d'allumer des feux d'artifice détonants sur toutes les rues et sur tous les chemins ouverts à la circulation publique. Les contrevenants doivent être punis conformément à l'article 52 de ladite ordonnance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Parti socialiste, section de Neuchâtel
a le pénible devoir de faire part des décès de notre camarade

Aimé GALLAND

député, ancien conseiller général
et de son épouse

Mme Elisabeth GALLAND

membre du Groupe féminin socialiste
à la suite d'un tragique accident survenu le 24 juillet.

Les obsèques auront lieu le 26 juillet, à 13 h., au temple des Valangines, à Neuchâtel.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

En juin, 46 permis de conduire ont été retirés

Durant le mois de juin 1967, il a été retiré 46 permis de conduire se répartissant comme suit :

DISTRICT DE NEUCHÂTEL
Pour une période d'un mois. — Un pour inobservation priorité et accident, un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur, un pour perte de maîtrise et accident. **Pour une période de deux mois.** — Trois pour ivresse au volant. **Pour une période de trois mois.** — Un pour ivresse au volant. **Pour une période de quatre mois.** — Un pour ivresse au volant. **Pour une période de six mois.** — Deux pour ivresse au volant et accident. **Pour une période d'un an.** — Un pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DE BOUDRY
Pour une période d'un mois. — Un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur; deux pour inobservation priorité de droite et accident; quatre pour perte de maîtrise et accident. **Pour une période de deux mois.** — Un pour ivresse au volant; un pour perte de maîtrise et accident; deux pour dépassement téméraire et accident. **Pour une période de trois mois.** — Un pour avoir circulé alors que son permis lui avait été retiré. **Pour une période de quatre mois.** — Un pour ivresse au volant et accident. **Pour une période d'un an.** — Un pour ivresse au volant, récidive. **Pour une période indéterminée.** — Un pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ
Pour une période d'un mois. — Un pour perte de maîtrise et accident. **Pour une période de deux mois.** — Un pour ivresse au volant. **Pour une période d'un an.** — Un pour ivresse au volant et accident, en récidive.

DISTRICT DU LOCLE
Pour une période d'un mois. — Un pour perte de maîtrise et accident; un pour dépassement téméraire; un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur. **Pour une période d'un an.** — Un pour ivresse au volant,

en récidive. **Pour une période de deux ans.** — Un pour ivresse au volant, en récidive. **Pour une période indéterminée.** — Un pour ivresse au volant, en récidive.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS
Pour une période d'un mois. — Un pour inobservation priorité de droite et accident; deux pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur; deux pour perte de maîtrise et accident. **Pour une période de deux mois.** — Un pour ivresse au volant; un pour ivresse au volant et accident. **Pour une période de six mois.** — Un pour ivresse au volant; un pour inobservation priorité de droite et accident. **Pour une période de**

trois mois. — Un pour ivresse au volant et accident. **Pour une période de quatre mois.** — Un pour dépassement téméraire et accident mortel. **Pour une période de six mois.** — Un pour ivresse au volant et accident. **Pour une période illimitée.** — Un pour qualités morales insuffisantes.

SAINT-AUBIN: Le plus vieux Suisse. — Les autorités communales de Saint-Aubin, dans la Béroche neuchâteloise, ont fêté lundi le plus vieil habitant de Suisse, M. Charles Burgat-Maccabaz, qui est entré, ce jour-là dans sa 103^e année.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

COLLISION MOTO CONTRE AUTO. — Hier, à 13 h. 50, un automobiliste, M. R. K. circulait sur la rue de l'Abbaye. Arrivé à l'intersection de la Vy-d'Etra, il entra en collision avec un motocycliste M. F. H. La passagère de la moto, M^{me} Anita Fischer a été blessée au visage.

PIÉTON BLESSÉ. — Hier, à 9 h. 50, au carrefour Portes-Rouges—avenue du Vignoble, une automobile conduite par M. A. B. a renversé M. Emilio Ardis, de Boudry, qui avait traversé imprudemment la route. Blessé, ce dernier a été transporté à l'hôpital où il souffre de blessures au visage.

UNE MOTRICE DES T. N. EN PANNE. — Hier, à 18 h. 40, une motrice des T.N., qui circulait sur la ligne de Pesoux, est tombée en panne devant le restaurant du Reposoir. Une épaisse fumée s'échappait de dessous le véhicule. Les premiers secours sont intervenus. Tout danger d'incendie écarté, le véhicule a été remorqué jusqu'au dépôt. Le trafic a été quelque peu perturbé.

PERTE DE MAITRISE. — Hier, à 2 h. 20, M. H. M. qui circulait au volant de sa voiture au faubourg du Lac a perdu la maîtrise de son véhicule. Après avoir empiété sur la partie gauche de la chaussée, il heurta la voiture conduite par M. H. B. qui arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

Neuchâtel: Le malheur a la main lourde

De la famille de notre regretté camarade Aimé Galland, 47 ans, tragiquement décédé dimanche près de Cudrefin, il ne reste plus que trois fils éplorés: l'épouse d'Aimé Galland, militante comme lui, membre du groupe féminin de la section socialiste de Neuchâtel, a suivi son mari dans la mort, au cours de la journée de lundi. Fauchée au bord de la route en même temps que lui, qu'un de leurs fils et qu'un camarade de ce dernier par un automobiliste, ainsi que nous l'avons relaté hier, elle a succombé lundi à ses blessures, à l'Hôpital de Lausanne où elle avait été transportée d'urgence. On est atterré devant une telle tragédie.

† AIMÉ GALLAND

Aimé Galland, c'était la transparence. Parfois, on croit connaître quelqu'un parce qu'on a beaucoup travaillé avec lui, ou défendu avec lui les mêmes causes, ou parce qu'il est venu chez vous et parce qu'on est allé chez lui — ou encore, simplement, parce qu'on a lié amitié avec lui. Puis tout à coup, à un tournant de la vie, celui qui n'avait plus de secret pour vous se révèle imprévu, stupéfiant, soit en bien, soit en mal.

Avec Aimé Galland, aucun péril de cette nature. On lisait sa vie à livre ouvert, sans le moindre risque de se tromper. Et ce livre était beau. Il avait beaucoup reçu de ses parents, auxquels il vouait un exceptionnel respect. Il avait choisi — je le cite — une bonne femme, une femme vaillante; il l'aimait et il le disait. Il avait des enfants pour lesquels aucun projet n'était trop ambitieux, aucun travail supplémentaire trop lourd. Son métier de facteur allait si bien que personne n'aurait envisagé — lui moins que quiconque d'ailleurs — de l'en voir faire un autre. Son père fut l'un des pionniers du Parti socialiste à Neuchâtel. Dès sa jeunesse, Aimé l'avait naturellement suivi. Jamais le doute ne l'effleura sur l'opportunité de ce choix. Il arriva, bien sûr, que le parti le déçoive ou

l'irrite. Mais pour lui il demeurait évident qu'on devait y militer, quoi qu'il en soit. Jamais il ne témoigna de la moindre réticence, ni de la plus petite méfiance, à l'égard des camarades — assez nombreux à Neuchâtel — qui passèrent par d'autres expériences politiques avant d'adhérer au parti. Je crois cependant qu'il n'a jamais compris qu'on puisse à ce point se compliquer l'existence sur un objet jugé par lui simple. Il fut élu très jeune au Conseil général, dont il devint le président en 1957. Dépourvu de dons oratoires, il parlait peu; mais quand il intervenait, tous l'écoutaient, car tous savaient qu'il avait longuement réfléchi à son propos. Il était député depuis 1961. Il le serait demeuré aussi longtemps qu'il le voudrait: ses élections furent toujours brillantes. Devenu questeur après peu de mois, il siégeait au bureau du Grand Conseil et ne se cachait pas d'en être fier. D'ici quelques années, le tour des socialistes de Neuchâtel serait venu de proposer un candidat à la présidence du législatif cantonal. Chacun aurait alors prononcé son nom: il allait de soi. Il s'occupait beaucoup de sport et tenait sur ce chapitre une chronique dans notre journal. Il s'occupait aussi de la fanfare La Ba-

guette. Les dimanches d'été, chaque fois qu'il faisait beau, il partait avec les siens à la montagne ou au bord du lac. Combien de fois nous sommes-nous rencontrés, parce que nous avions les mêmes « coins », avec nos familles respectives? On passait ensemble un moment. On se bronzaient sur une couverture. On fainéantisait. On discutait. On était bien.

C'est au soir d'un de ces dimanches-là qu'il a été fauché en quelques secondes, et sa femme avec lui. Pourquoi de telles choses sont-elles possibles? Pourquoi faut-il que de pareils malheurs arrivent? Je posais ces mêmes questions à Aimé, en juillet 1964, alors que nous suivions côte à côte le convoi funèbre d'un camarade, lui aussi tragiquement décédé. Voici ce qu'il répondait alors: « Te crois-tu assez intelligent pour trouver une réponse? Il ne faut pas chercher. Il faut se soumettre ».

C'est vrai: il ne faut pas chercher. C'est vrai: il faut admettre. Mais il ne faut pas accepter cette tragédie passivement. Quand les discours officiels auront été dits, quand les couronnes seront fanées, il restera trois enfants, tout ce qui subsiste d'une famille heureuse. C'est alors que nous, socialistes, devons faire la preuve de ce que représente le beau nom de camarades d'Aimé Galland et de sa femme.

RENÉ MEYLAN.

CHRONIQUE JURASSIENNE

PIQUE-NIQUE DU PARTI SOCIALISTE JURASSIEN. — Comme annoncé, c'est le 13 août dès le début de la matinée, qu'aura lieu le pique-nique du Parti socialiste jurassien. L'endroit choisi est un pâturage boisé situé au nord de Courcelon, plus précisément au lieu-dit « Au Solvat ». L'accès en est facile, à pied et en voiture.

La section de Courroux-Courcelon, responsable de l'organisation du pique-nique, se préoccupe actuellement de tous les détails devant assurer la pleine réussite de cette rencontre populaire.

Nous invitons d'ores et déjà tous les responsables des sections locales à

contribuer au succès de ce pique-nique en informant leurs membres et à assurer le maximum de participation. Pour faciliter la tâche des organisateurs, on est en outre prié de se conformer aux instructions de la circulaire qui parviendra aux présidents des sections avant le 1^{er} août. L.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

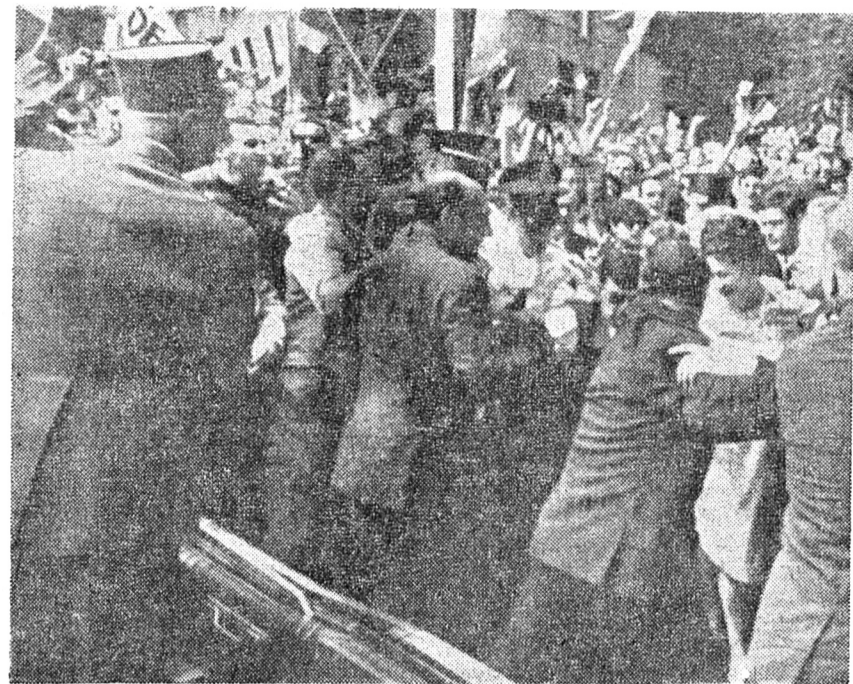
COLLISION. — Dimanche, une collision s'est produite entre une automobile fribourgeoise et une autre automobile de Porrentruy, sur le plateau de la Gare, vers 14 h. 30. Il y a pour 4000 fr. de dégâts.

Un fou pas si fou!

— Il a l'air d'un fou!
— L'air seulement, pas la chanson.
— Qu'entendez-vous par là?
— Je veux dire que ce fou est un sage.
— Pourquoi?
— Parce qu'il pense aux autres tout en ne s'oubliant pas lui-même.
— Et comment fait-il?
— Il achète son billet de la Loterie romande, tirage du 5 août.
— Ça suffit?
— Oui, car la Loterie romande non seulement répartit de très nombreux lots aux gagnants, dont un de 100 000 francs, mais distribue son bénéfice intégralement aux œuvres d'entraide et d'utilité publique romandes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Canada : Caution gaulloise aux sécessionnistes



Hier, le général de Gaulle s'est rendu de Québec à Montréal, en plusieurs étapes. Comme la veille, tout au long des discours qu'il a prononcés, il n'a cessé d'apporter implicitement, semble-t-il, sa caution aux tendances sécessionnistes du Canada français... On voit sur notre photo l'enthousiasme délirant que son passage et ses déclarations ont suscité; ici, c'est surtout à M^{me} de Gaulle que les Canadiens manifestent leur sympathie.

EN QUELQUES LIGNES

● BRUXELLES. — La Commission des communautés européennes proposera pour la mi-septembre un projet d'ensemble en vue de l'association des pays du Maghreb à l'Europe des « six »: c'est ce qu'a décidé lundi soir le Conseil des ministres des affaires étrangères, réunis jusqu'à mardi à Bruxelles.

● LE CAIRE. — Le ministère égyptien des Affaires étrangères a accepté hier, ainsi que le Liban et l'Algérie, l'invitation du Gouvernement soudanais à participer à la conférence arabe des ministres des Affaires étrangères qui s'ouvrira à Khartoum le 1^{er} août.

● JÉRUSALEM. — Le ministère israélien des Affaires étrangères a publié lundi un « livre noir » intitulé « L'URSS et la belligérance arabe », tendant à prouver que l'Union soviétique est responsable du déclenchement des hostilités qui se sont développées pendant la « guerre de six jours ».

● PARIS. — C'est en raison d'un emploi du temps extrêmement chargé que le général de Gaulle a décidé de renvoyer à l'année prochaine le voyage qu'il envisageait d'effectuer en Roumanie en octobre, indique-t-on dans les milieux compétents.

● TEL AVIV. — Trois membres importants du Parti communiste israélien (juif) dont le poète Alexandre Penn, ont été exclus du parti. Le Comité central du Parti communiste a pris cette décision en raison des critiques faites par les trois dirigeants sur la politique « nationaliste et sioniste » suivie par le Parti communiste et parce qu'ils ont protesté au sujet des « déclarations anti-soviétiques faites par le Comité central du Parti communiste d'Israël ».

● PARIS. — C'est vendredi en Suisse qu'a eu lieu le mariage le plus secret de l'année, celui de la petite fille de François Mauriac, Anne Wiazemsky, fille de la princesse Wiazemsky avec Jean-Luc Godard.

● KLAGENFURT. — Un avion à réaction militaire de l'armée fédérale autrichienne du type Saab-Saphir, frappé par la foudre a explosé en plein vol hier après midi, au-dessus de Moertschach, en Carinthie. Les deux pilotes de l'appareil ont été tués.

● ATHÈNES. — M. Pattakos, ministre de l'Intérieur de Grèce, a déclaré lundi soir que les détenus politiques qui se trouvent sur l'île de Yaros, y resteront encore cent ans s'ils refusent de signer une déclaration selon laquelle ils renonceraient à toute activité politique.

● PARIS. — Les avocats d'Ahmed Ben Bella et d'Hadj Ben Alla, l'ancien président de l'Assemblée nationale — ce dernier gravement malade — emprisonnés au mépris de la Constitution algérienne comme de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont demandé au Tribunal Russel de constater cette violation du droit et de condamner « au nom des hommes libres de ce monde » ceux qui les détiennent.

● VIENNE. — Le premier ministre français, M. Pompidou, se rendra en visite officielle en Autriche du 13 au 16 septembre prochain.

● GREENSBORO. — Pour la quatrième fois dans l'histoire de leur secte fondée au dix-septième siècle en Angleterre, les Quakers du monde entier se sont donné rendez-vous. 1200 délégués venus de 38 pays ont ouvert lundi à Greensboro un congrès qui durera onze jours et sera consacré à la définition d'une attitude commune sur les problèmes de la paix, de l'unité chrétienne et des relations entre les races.

● KARACHI. — Trois personnes au moins ont été tuées, de nombreuses blessées et plus de 3000 sont sans abri à la suite des pluies de la mousson qui sont tombées en abondance comme jamais depuis cent ans sur Karachi, capitale du Pakistan.

● TOKIO. — Le Comité central du Parti communiste chinois a décidé de lancer une « vaste campagne révolutionnaire » pour liquider idéologiquement et politiquement le président Liou Chao-chi et ses partisans.

● WASHINGTON. — M. L. Kutner, conseil juridique de M. Tschombé, a annoncé lundi son intention de présenter jeudi prochain aux Nations Unies une demande d'habeas corpus pour l'ancien premier ministre congolais.

● MACAO. — Plus de 10 000 personnes ont assisté hier au stade des travailleurs de Macao à l'un des plus importants meetings antibritanniques — le sixième de la sorte — jamais vu sur le territoire portugais.

● RIO-DE-JANEIRO. — Onze personnes ont été tuées et une quarantaine d'autres ont été blessées à la suite du déraillement d'un train près de la localité de Senador Pompeo, dans l'Etat de Ceara, au Brésil.

● ISTANBOUL. — Quatre-vingt-deux morts et environ 150 blessés graves, tel est le nouveau bilan officiel du séisme qui a frappé la Turquie samedi soir.

● BONN. — M. Gerhard Schroeder, ministre de la défense de la République fédérale allemande, a offert, la semaine dernière, sa démission à M. Kiesinger, chancelier fédéral. Mais un accord est intervenu entre eux pour poursuivre les conversations à ce sujet.

● BRUXELLES. — La Norvège a demandé hier officiellement son adhésion aux communautés européennes.

● TIRANA. — Le Ministère des Affaires étrangères d'Albanie a déclaré M. Nenko Belev, premier secrétaire de l'Ambassade bulgare, « persona non grata » et demandé qu'il quitte le territoire albanais.

● LA NOUVELLE DELHI. — M. Desai, vice-premier ministre et ministre des finances de l'Inde a fait connaître lundi les mesures prises par le gouvernement pour combattre la récession économique.

● LONDRES. — Le chef du mouvement américain noir « La Force noire », Carmichael, est parti lundi de Londres par la voie des airs en direction de la Tchécoslovaquie. Il se rendrait ensuite à Hanoi. Après son départ de Londres, la police a déclaré qu'elle allait établir un rapport concernant les dix jours de séjour du chef noir dans la capitale britannique, où il a tenu de très violents discours.

Vietnam : Un guêpier qui se transforme en borbier

Alors que la situation qui a succédé à la guerre du Proche-Orient continue à troubler l'opinion publique, la guerre du Vietnam continue au milieu d'une certaine indifférence née de l'accoutumance, et n'en reste pas moins dangereuse pour la paix du monde.

M. MacNamara, pour la neuvième fois s'est rendu sur place depuis 1962. En 1964, les USA n'avaient sur place que 16 500 « conseillers ». Aujourd'hui l'effectif de l'armée américaine se trouvant au Vietnam est de l'ordre de 465 000 hommes, et le général Westmoreland réclame 200 000 hommes de plus. L'opinion américaine commence à douter fortement des rapports gouvernementaux et cela n'est pas une surprise. En effet, malgré les rapports optimistes de M. MacNamara, les Américains doivent bien constater que le front ne bouge pas beaucoup. Le nom de la base de Da-Nang revient avec régularité dans les communiqués, non comme un bulletin de victoire mais pour annoncer des pertes toujours plus grandes en matériel et en hommes. Il en est de même à Bienhoa et dans d'autres bases américaines.

Des milliards de nos francs sont volatilisés en quelques heures, sans autre résultat qu'un pourrissement de la guerre, et qu'une preuve de plus qu'une solution militaire est impossible, ce que le Gouvernement américain se refuse à admettre.

Le président Johnson ne semble pas vouloir faire droit à la demande du général Westmoreland, et tente de réduire le nouvel apport américain à quelques dizaines de milliers de combattants supplémentaires. Du même coup il tente d'engager plus à fond ses alliés en réclamant d'eux un effort plus grand en hommes et en matériel. Cette tentative est vouée à un échec probable; la Corée a assez à faire chez elle, il en est de même de la Thaïlande, et pour les autres alliés, les restrictions apportées aux précédents appels ne feront que s'accroître.

On reparle bien d'un « pas en avant » de la diplomatie américaine en direction de la négociation. Il faut le signaler puisque Washington ne s'est pas contenté de s'adresser à Hanoi, mais également au Front national de libération en vue de régler le sort des prisonniers. D'aucuns ont vu là un

geste vers une reconnaissance du FNL que certains considèrent comme une des clefs pouvant ouvrir les portes à des négociations possibles. Mais cet optimisme doit être fortement tempéré, il ne pourrait avoir de valeur qu'au moment où les Américains mettraient fin à leurs bombardements du Vietnam du Nord, et de ce côté-là, aucune lueur d'espoir ne s'est fait jour.

On en arrive à penser que le président Johnson tient à s'efforcer de maintenir la guerre dans ses limites actuelles, en engageant le minimum de renforts, jusqu'aux élections de novembre 1968. Pensant qu'ainsi les démocrates pourront l'emporter une fois de plus devant les républicains, en se présentant aux contribuables américains comme des modérés désireux de limiter l'engagement des USA face à la volonté « jusqu'aboutiste » des « Goldwateriens » qui poussent les Etats-Unis à un surarmement de plus en plus intensif, surarmement qui ne profite qu'aux intérêts de la grosse industrie des marchands de canons.

EUGÈNE MALÉUS.

Vision dantesque à Détroit: Pillages, mitraillades, incendies
La ville dévastée est en état de guerre
Les troupes fédérales interviennent

L'émeute qui s'était relativement calmée pendant la journée a repris lundi soir à Détroit où le chiffre des victimes après deux journées de troubles s'élève maintenant à 15 tués et à un millier de blessés. Des coups de feu crépissent dans le ghetto noir de cette grande ville industrielle et des incendies allumés par des « cocktails Molotov » éclairent la nuit, ils sont si nombreux que les pompiers sont impuissants à les combattre. Selon la police, 300 nouveaux foyers ont été signalés depuis lundi à midi. L'émeute n'est d'ailleurs plus le seul fait des Noirs. Dans les rues de Détroit jonchées d'éclats de verre, de débris, de meubles éventrés et de toutes sortes d'objets hétéroclites, règne une atmosphère de carnaval sud-américain. Des magasins sortent, semblables à de véritables grappes de fourmis humaines, des gens emportant un attirail digne des plus tragiques exodes. Personne ne songe à protester. De paisibles résidents chez qui la peur le dispute à la curiosité voient passer dans leur jardin des cortèges de déménageurs, tout à la joie de s'être appropriés à peu de frais un butin inespéré.

Mille huit cents personnes ont été arrêtées depuis le début des émeutes dimanche matin. Les dégâts matériels sont estimés provisoirement à 150 millions de dollars. Des quartiers entiers ont été complètement détruits par les incendies criminels, donnant l'impression que la ville a été bombardée.

Le bilan des victimes ne cesse d'augmenter et les pompiers craignent que de nombreuses personnes n'aient pu s'échapper à temps des immeubles et magasins en feu.

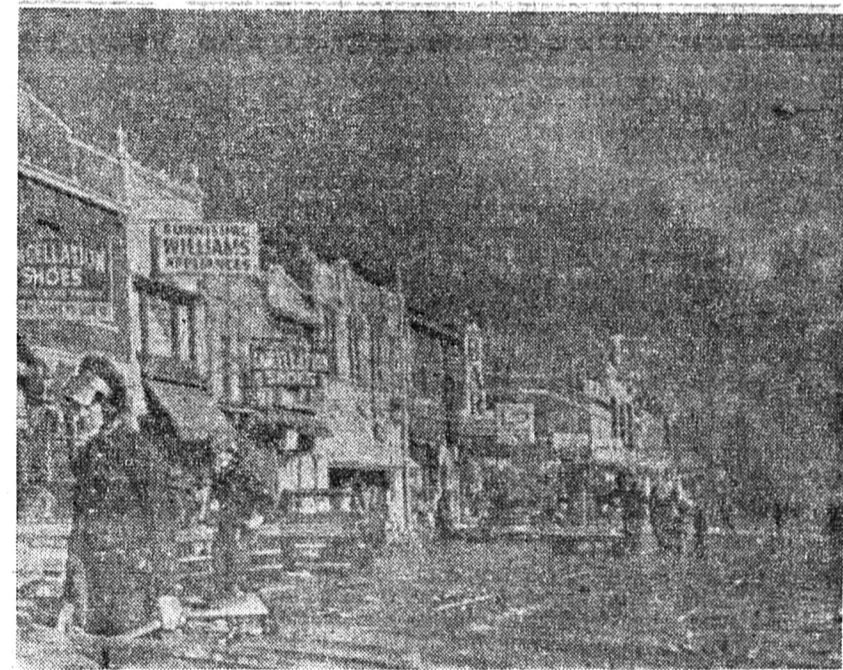
L'agence fédérale de l'aviation a demandé aux avions commerciaux

et aux appareils privés de ne pas s'approcher à moins de 20 km. de Détroit et de se maintenir à une altitude de 900 m. ou plus. « A partir d'une altitude de 600 m., c'est un espace aérien réservé aux militaires » a déclaré un porte parole de l'agence fédérale, laissant entendre que les hélicoptères armés seront utilisés contre les tireurs embusqués qui se cachent en général sur les toits des immeubles.

Les troupes fédérales ont pénétré dans Détroit lundi soir, après en avoir reçu l'ordre du président Johnson,

pour rétablir l'ordre alors que des batailles de rues faisaient rage entre tireurs embusqués et gardes nationaux. Ceux-ci, à bord d'autos blindées ont ouvert le feu à la mitrailleuse sur les tireurs cachés sur les toits d'immeubles de trois et quatre étages.

1800 parachutistes avaient été amenés en bordure du centre de Détroit une heure plus tôt, attendant l'autorisation d'intervenir. Plus de 8000 gardes nationaux, « State Troopers » et agents de police de Détroit occupent déjà le centre de la ville où un couvre feu a été imposé.



Voici le spectacle qu'offre une rue parmi tant d'autres à Détroit...

Le repos du tribun...



Cette photo a été prise récemment dans le jardin de la résidence de Nikita Khrouchchev, l'ancien premier ministre soviétique, qui passe sa retraite dans un faubourg de Moscou. L'ancien « tribun », qui a maintenant 73 ans, arborait en la circonstance un magnifique canotier...

Bucarest : On attendait une bombe...
ce fut un pétard mouillé !

M. Nicolas Ceaucescu, secrétaire général du Parti communiste roumain, n'a apporté aucun élément nouveau sur la politique étrangère roumaine dans le discours qu'il a prononcé hier matin devant la grande assemblée nationale réunie en session solennelle dans la salle des congrès de Bucarest. M. Ceaucescu, qui présentait « à l'assemblée souveraine et au peuple tout entier » la politique étrangère du Comité central, a rappelé les principes dont celle-ci s'inspire et a précisé la

position de son pays devant les grands problèmes internationaux actuels comme la guerre au Vietnam, la crise du Moyen-Orient et la non-dissémination des armes nucléaires. Il a réaffirmé la volonté de la Roumanie de développer ses relations d'amitié et de coopération avec tous les pays socialistes sans en excepter aucun et d'accroître ses efforts pour améliorer ses rapports avec toutes les autres nations, quel que soit leur régime politique.

Confiance à H. Wilson

Le débat sur la motion de l'opposition conservatrice condamnant la politique économique du gouvernement de H. Wilson s'est achevé lundi soir par un vote de confiance massif en faveur du gouvernement. Le résultat — 333 voix pour le gouvernement contre 240, soit une majorité de 93 voix — est l'un des plus favorables enregistré depuis longtemps par le premier ministre. Il montre en effet que pas une voix travailliste n'a manqué à l'appel. Au cours du débat, J. Callaghan, chancelier de l'Echiquier, avait renouvelé son assurance qu'il n'était pas question d'une dévaluation de la livre.